



## Je dois faire face au décès d'un proche

Vérifié le 23 juin 2020 - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Lors du décès d'un proche, certaines démarches doivent être faites rapidement (organisation des obsèques notamment). Dans les semaines qui suivent, il faut informer les différents organismes concernés par le décès, avant d'engager le règlement de la succession (héritage).

[Voir toutes les informations sans préciser ma situation](#)